

Communiqué aux médias de la Communauté de travail pour la forêt du 28.09.2020

Loisirs et détente en forêt : nouvelle plateforme d'information

La plateforme « Récréation en forêt », qui vient de voir le jour, place les loisirs et la détente en forêt sur le devant de la scène. Elle entend ainsi présenter cette thématique de la manière la plus exhaustive possible et sous différents angles, et encourager les échanges entre recherche et pratique.

Qu'importe la saison, la forêt permet d'innombrables activités et satisfait aux demandes les plus variées. En outre, la population suisse affectionne de plus en plus s'y rendre durant son temps libre. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et la Communauté de travail pour la forêt (CTF) ont donc mis sur pied une plateforme en ligne, qui non seulement met à disposition des informations sur les possibilités de loisirs et de détente en forêt, mais permet aussi le transfert de connaissances et d'expériences entre les milieux de la formation, de la recherche et de la pratique. Elle donne également une plus grande visibilité aux services récréatifs des forêts.

Un concentré de connaissances

La plateforme « Récréation en forêt » répond à une mesure prioritaire de la « Stratégie pour la récréation en forêt » de l'OFEV et contribue à la mise en œuvre de la Politique forestière 2020. Les informations qu'elle fournit concernent différents aspects des activités de loisirs et de détente en forêt et mettent l'accent sur l'écosystème forestier, la gestion forestière et la conservation des forêts dans la perspective des services récréatifs. L'OFEV et la CTF entendent de cette façon couvrir une vaste palette de sujets et présenter les connaissances actuelles de la manière la plus complète qui soit.

La plateforme s'articule autour des quatre sections « Forêt », « Visite en forêt », « Acteurs » et « Aménagement ». Les différentes pages Internet livrent des faits sur la forêt et informent, entre autres, sur les bienfaits de celle-ci sur la santé, les conflits possibles entre l'homme et l'environnement, la notion de liberté d'accès, la planification et la valorisation des services récréatifs, l'aménagement d'espaces de détente, la gestion des aires protégées, la valeur de la détente en forêt et l'importance des prestations forestières. Ces sujets peuvent être adaptés ou complétés en permanence.

Les utilisateurs encouragés à participer

La plateforme vise également à permettre et à cultiver l'échange avec les utilisateurs. Aussi les autorités, les chercheurs et les spécialistes des forêts ainsi que de la récréation en forêt sont-ils invités à proposer des sujets. Ces derniers seront traités par Mme Brigitte Wolf, chargée d'affaires de la CTF, et par une commission rédactionnelle composée de spécialistes issus de plusieurs domaines (sport, protection des forêts), de représentants des autorités et de la recherche et de propriétaires forestiers. L'implication de cette commission garantira la qualité des contributions.

Vers la plateforme « Récréation en forêt »

Version allemande : www.freizeit-wald.ch

Version française : www.foret-loisirs.ch

Renseignements :

- Mme Brigitte Wolf, rédactrice, info@afw-ctf.ch, 079 456 95 54

- Mme Clémence Dirac, division Forêts de l'OFEV, Clemence.DiracRamohavelo@bafu.admin.ch,
079 292 80 17